

COMMUNAUTE DE COMMUNES ARIZE LEZE

SEANCE DU 9 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le 9 juillet à dix-huit heures, le conseil communautaire Arize Lèze, s'est réuni au siège de la communauté, sous la présidence de Monsieur PANIFOUS Laurent.

Date de convocation : 25/06/2026
Nombre de membres en exercice : 46
Nombre de membres présents : 39
Nombre de procurations : 6
Votes pour : 43
Votes contre : 0
Abstentions : 2

ETAIENT PRESENTS : AZEMA Lionel, FABRE Damien (Artigat), MONNEREAU Estelle (La Bastide de Besplas), POUILLET Marie-Ange (Les Bordes sur Arize), GUION DE MÉRITENS Alix (Camarade), COMMENGE Jean-Claude (Campagne sur Arize), SANS Jean-François, LAVABRE Christine (Le Carla Bayle), COURTIAL Anne (Castex), MAURETTE Carole, MILHORAT Christian (Daumazan sur Arize), BUFFA Stéphane (Durfort), BUSATO Philippe (Fornex), ARNAUD François, BRIET Sandrine, PANIFOUS Laurent, COMMENGE Audrey (Le Fossat), FOURNIÉ Arièle (Gabre), DE KÉRIMEL Mathieu (Lanoux), GILAMA Marie, CASTAGNÉ Dominique, ARABEYRE Josiane, REDINI Serge, MAGNET Béatrice, BLANDINIÈRES Lydia, PEZÉ Alain (Lézat sur Lèze), BERDOU Raymond, ARAGON-DUPONT Marylène, COMMENGE Patrice, EYCHENNE Valérie (Le Mas-d'Azil), RAFFIT Régine (Méras), RUMEAU Colette (Monesple), LAURENT Christophe (Montfa), GIRAULT Julie (Pailhès), MILHORAT Laurent (Sabarat), BOSCH Élise (Sainte-Suzanne), GIORDANO Gaël (Sieuras), TATAREAU André (Thouars sur Arize), LAURENS Didier (Villeneuve du Latou).

ETAIENT ABSENTS : PÉREIRA-SANTERRE Jérôme (Les Bordes sur Arize), MOREAUD Rosine (Castéras), CAMEL Luc (Montfa), JALOUX Philippe (Villeneuve du Latou).

ETAIENT EXCUSES : ALLEN Vincent (Le Carla Bayle), ABIVEN Jacques (Daumazan sur Arize), MOROZZO Daniel (Lézat sur Lèze), MAINGUY Agathe (Loubaut), SANCERRY Patrick (Méras), BOY Francis, BUOSI Johnny (Saint-Ybars),

PROCURATIONS : ALLEN Vincent à SANS Jean-François, ABIVEN Jacques à MAURETTE Carole, MOROZZO Daniel à CASTAGNÉ Dominique, MAINGUY Agathe à GIRAULT Julie, BOY Francis à COMMENGE Jean-Claude, BUOSI Johnny à BUFFA Stéphane

SECRÉTAIRE DE SEANCE : MAURETTE Carole

Délibération n° 2026-78 Mise en ligne à la date du retour du visa

Objet : ADHESION A ALLEDA

Monsieur le Président informe l'assemblée du bilan très positif des opérations de revitalisation et d'aides à l'amélioration de l'habitat réalisées sur l'ensemble des 27 communes du territoire Arize Lèze.

Il rappelle à ce titre que la communauté de communes a été la première en Ariège à créer un Espace Conseil France Renov' pour la mise en œuvre du Pacte Territorial en janvier 2025.

Il présente à l'assemblée les missions principales de l'Agence Locale de l'Energie du Département de l'Ariège (ALEDA), une association d'intérêt général créée en 2009 à l'initiative du Syndicat Départemental des Energies (SDE 09), et du Département de l'Ariège.

Il explique que lors des diverses réunions entre la communauté de communes, les services de l'ALED A et de la Direction du Conseil Départemental, il a été initiée une dynamique de partenariat avec ALED A qui permettrait de compléter les missions de l'Espace Conseil France Renov'.

Il précise que les actions spécifiques sur le territoire Arize-Lèze qui pourront être entreprises dans le cadre de cette collaboration feront l'objet d'une étude par la commission "Habitat".

Il annonce que cette approche collaborative avec ALED A est conditionnée par l'adhésion à ALED A

Monsieur Le Président propose à l'assemblée de délibérer pour l'adhésion à l'ALED A pour un montant annuel de 0,40 € par habitant

Envoyé en préfecture le 10/07/2026

Reçu en préfecture le 10/07/2026

Publié le



ID : 009-200066223-20260709-DE_2026_78-DE

L'assemblée procède au vote :

- pour l'adhésion à l'ALEDA pour un montant annuel de 0,40 € par habitant;
- pour autoriser le Président à signer tout document afférent à opération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,
Carole MAURETTE

Le Président,
Laurent PANIFOUS